

Réf: Dossier 367025

Avis de constitution

SOCIETE « LA SYNERGIE ENERGETIQUE »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo Anyama Belle
ville carrefour Y4, Ilot : 00, Lot : 00; 09 BP 925 Abidjan
09., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés le 29/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SYNERGIE ENERGETIQUE »

Objet : • Energie Solaire (Vente, installation et dépannages) ;
• Electricité bâtiment ;
• Climatisation ;
• Vente de kit scolaire ;
• Vente des appareils électriques et électroménagers ;
• Elevages ;
• Transports ;
• Prestations de service divers ;
• Achat-Ventes de diverses marchandises ;
• Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo Anyama Belle ville carrefour Y4, Ilot : 00, Lot : 00; 09 BP 925 Abidjan 09., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12697 du 09/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75389/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

